

LETTRE DE VOS CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

CLAUDE BAUCHET MARC LAVAL

EDITION THAÏLANDE 23 MAI 2024

Sommaire

1/ Compatriotes de HUA HIN, PATTAYA et BANGKOK, bientôt à votre rencontre. Et échos de nos visites à Chiangmai et Samui.

2/Audience publique organisée par l'Ambassade de France en Thaïlande sur la réforme fiscale thaïlandaise.

3/Nouveau dispositif de reconnaissance biométrique pour la certification du Certificat de vie.

1/ Compatriotes de HUA HIN, PATTAYA, et BANGKOK, bientôt à votre rencontre.

IINVITATIONRéunions publiques



CFE, action culturelle, bourses scolaires, fiscalité, aides sociales ... mais aussi nos interventions au quotidien ...tous ces thèmes seront abordés en réunion publique. Chacune de ces rencontres sera clôturée par un pot de l'amitié offert par vos deux élus. Aucune inscription préalable n'est nécessaire pour assister à ces réunions. Venez nombreux!

HUA HIN

>>>>> REUNION PUBLIQUE <<<<<< Lundi 27 Mai à 17H30 IBIS HUA HIN

Phet Kasem Rd, Hua Hin, Hua Hin District

PATTAYA

>>>>> REUNION PUBLIQUE <>>>>> Mercredi 29 Mai à 17H30
BARAQUDA by HEETON HEETON CONCEPT HOTEL

485/1 Second Rd - Moo 10 / 20150 Pattaya

Nous tiendrons également des PERMANENCES POUR VOUS RECEVOIR INDIVIDUELLMENT.

Dans ces 2 villes de Province, nous proposons également une permanence pour examiner les problèmes particuliers de nos compatriotes qui souhaitent obtenir une aide de notre part. Une inscription au préalable par téléphone est nécessaire. L'horaire et le lieu précis de votre rendez-vous, vous seront alors précisés.

HUA-HIN

Notre permanence Lundi 27 Mai de 9H à 11H30 :

Merci de vous inscrire par téléphone dès maintenant auprès de Claude BAUCHET : téléphone ou WHATSAPP : 081 844 7747

PATTAYA

Notre permanence Mardi 28 Mai de 9H à 11H30 :

Merci de vous inscrire par téléphone dès maintenant auprès de Marc LAVAL : téléphone ou WHATSAPP : 083 518 2171

ET à BANGKOK, deux réunions publiques à ne pas manquer!

1ère REUNION PUBLIQUE

Vendredi 31 Mai à 17H30 Restaurant "CHEZ PAPA"

64 Sukhumvit 51 Alley, Khlong Tan Nuea, Watthana

Débat avec nos sénateurs et vos élus Conseillers des Français de l'étranger.



Présentation par **Hélène Conway Mouret** Sénatrice et ancienne Ministre auteure de la loi qui a instauré les « Conseillers Consulaires » devenus Conseillers des Français de l'étranger, rôle des conseillers, évolutions, perspectives souhaitables...

L'Assemblée des Français de l'étranger, son mode d'élection et son rôle.

Quelle est l'importance du relais des Sénateurs des Français de l'étranger pour peser sur les décisions concernant notre communauté...

Notre Sénateur **Yan Chantrel** pourra également nous exposer ses propositions concrètes pour réinventer notre pratique de la démocratie.

Marc Laval et Claude Bauchet ne manqueront pas de leur côté de vous présenter leurs actions et interventions à l'écoute de nos compatriotes résidant en Thaïlande. Toutes vos contributions au débat seront les bienvenues.

Un pot de l'amitié vous sera offert par vos élus pour clore cette soirée

2nd REUNION PUBLIQUE

Samedi 1er Juin à 17H30 Restaurant "CHEZ PAPA"

64 Sukhumvit 51 Alley, Khlong Tan Nuea, Watthana

Sur le thème de l'écologie

Marc, Cyril et Romain auront le plaisir de vous présenter lors des universités d'été un projet novateur : un camp scientifique dédié à l'éducation et à la sensibilisation environnementale, centré sur le réchauffement climatique.

Notre initiative vise à informer, éduquer et mobiliser les jeunes générations face aux enjeux environnementaux cruciaux auxquels notre planète est confrontée. Nous avons choisi de mettre en avant l'urgence climatique pour susciter une prise de conscience collective.

À travers notre projet, nous souhaitons promouvoir une compréhension approfondie du réchauffement climatique et encourager l'action en faveur d'un avenir durable.

Conscients de l'impact profond que ce sujet peut avoir sur les individus, nous avons élaboré un programme d'activités spécifiquement adapté aux adolescents, basé sur des connaissances en neurosciences et en psychologie. Nous sommes impatients de partager avec vous cette approche pédagogique innovante."

Un pot de l'amitié vous sera offert pour clore cette soirée



Echos de nos visites à Chiangmai et Samui





LEn ce début de ce mois de mai nous sommes allés à la rencontre de nos compatriotes à CHIANG MAI puis à SAMUI.

Nous avons tenu deux permanences qui nous ont permis d'évoquer des problèmes particuliers mais surtout d'apporter une aide réelle dans des démarches administratives tels que suivre la procédure de remboursement de ses soins par la CFE, préciser les conditions pour obtenir la cotisation aidée de la CFE, apporter nos conseils pour présenter un dossier de demande de bourse scolaire ou informer sur les droits de succession en Thaïlande et évoquer les démarches pour obtenir un visa famille ou retraité.

Nous avons animé une assemblée publique à Chiang Mai où une trentaine de personnes sont venues s'enquérir d'informations concernant de nombreux sujets, dont la CFE et la nouvelle loi fiscale Thaïlandaise pouvant impacter les résidents français vivant dans le royaume.

Plus de deux heures d'informations et de discussions qui se sont terminées par un pot de l'amitié offert par les deux élus ainsi des échanges plus personnels ont permis de mieux se connaître.

Nous avons dupliqué ces échanges avec nos concitoyens de Samui. Cette seconde réunion s'est déroulée dans un climat particulièrement chaleureux et détendu.

2/Audience <u>publique organisée par</u> <u>l'ambassade de France en Thaïlande sur</u> <u>la réforme fiscale thaïlandaise.</u>



*Nous vous invitons -si vous ne l'avez pas déjà fait- à prendre connaissance de notre rapport sur cette Audience publique publié par notre édition spéciale de notre LETTRE de Lundi dernier 20 Mai en suivant le lien de notre Facebook :

https://www.facebook.com/Conseillers FE?mibextid=LQQJ4d

Nous avons depuis deux jours reçu plusieurs réactions ou témoignages.

Certains de nos compatriotes remarquant à juste titre que certaines questions n'avaient pas été abordées comme les remboursements de soins effectués en Thaïlande mais remboursés par notre assurance sur un compte français puis transférés sur notre compte thaïlandais. Ces transferts seront ils taxés par le fisc de notre pays d'accueil ?

Des précisions sont également souhaitées concernant l'exonération énoncée des dons.

Le débat feutré mais sans équivoque sur les lectures différentes que font les autorités française et thaïlandaise sur l'imposition des pensions de retraite a certes montré que le Ministère Français avait bien pris connaissance de cette réalité que nous avions signalé depuis Mars dernier, mais interroge sur le calendrier et l'opportunité d'un échange public avec les représentants du fisc thaïlandais. A notre niveau nous ferons notre possible pour suivre de près les discussions ou négociations qui se tiendront entre les autorités de nos deux pays au sujet cette interprétation différente de la convention fiscale au sujet de ce risque d'une double imposition des pensions des retraités. Nous regrettons cependant que ces échanges au plus haut niveau de nos deux États ne soient pas encore engagés alors que nous avons alerté notre Ministère des Affaires Etrangères depuis 3 mois!

Pour suivre l'évolution de ce dossier fiscal, rejoignez nous et suivez nous via notre Facebook conseillers des français de l'étranger.

Retrouvez notre Facebook ici!

3/ Nouveau dispositif de reconnaissance biométrique pour la certification du Certificat de vie

Notre Ambassade nous a communiqué l'information suivante :

« Une nouvelle solution est proposée aux pensionnés des caisses françaises de retraite pour la vérification annuelle de leur existence avec la mise en place d'un système de reconnaissance biométrique. Ce système, dont l'utilisation est gratuite pour les usagers, permet aux assurés de valider leur certificat de vie sans avoir à se déplacer auprès d'un poste diplomatique et consulaire ou d'une autorité locale. La mise en œuvre de ce dispositif est encadrée par le décret n°2023-688 du 28 juillet 2023 qui autorise l'utilisation de la reconnaissance biométrique dans le cadre du "contrôle d'existence" des retraités résidant à l'étranger.

A compter de juin 2024, l'application Mon certificat de vie permettra de réaliser cette démarche par reconnaissance biométrique. Afin d'utiliser cette solution d'authentification biométrique, il est nécessaire que :

- La date de naissance de l'assuré soit connue des régimes de retraite français ;
- Le téléphone portable de l'assuré soit compatible (version d'iOS égale ou supérieure à 14.3 ou une version Android égale ou supérieure à 9);
- L'utilisateur dispose d'un document d'identité compatible, d'un passeport valide ou d'une carte d'identité délivrée par un État européen (sauf exception) ou l'Algérie ou le Maroc, pour le contrôle d'identité à distance via le téléphone portable.

À partir de juin 2024, les assurés recevront donc de leur caisse de retraite un courrier ou une notification e-mail comportant un QR code, qui leur permettra d'utiliser l'option biométrique, s'ils le souhaitent, en utilisant cette application Mon certificat de vie. Si l'assuré opte pour la reconnaissance biométrique pour prouver son existence, il lui sera proposé de valider son certificat de vie dans le cadre d'une démarche en quatre étapes. Le certificat établi à l'issue de cette procédure sera transmis automatiquement aux régimes de retraite et le certificat de vie restera valable jusqu'au prochain contrôle d'existence. Si le certificat de vie n'est pas validé, l'assuré devra faire compléter par une autorité locale compétente le formulaire reçu par courrier ou téléchargeable sur son compte retraite, dans le service Ma retraite à l'étranger.

Cette application prévoit également la possibilité pour un pensionné de se faire assister par une personne tierce pour certaines étapes (par exemple photographier ou numériser certaines pièces).

Pour accompagner les assurés dans leurs démarches, Info Retraite propose :

- un outil d'aide en ligne sous forme de questions/réponses « Besoin d'aide ? » : Besoin d'aide ? (info-retraite.fr)
- un numéro de téléphone dédié : accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h (heure française) au +33 9 74 75 76 99
- deux vidéos : une vidéo tutorielle accessible depuis l'application pour accompagner les assurés dans leur démarche, et une vidéo promotionnelle qui a pour but de faire connaître cette nouvelle option 100% dématérialisée ».

Nous notons donc que la mise en place de la validation biométrique de notre certificat de vie, n'implique pas pour autant la suppression du système actuellement en cours. La fracture numérique étant une évidence pour nombre d'entre nous, il nous faudra rester très vigilants sur cette question.

Dès le mois prochain des premiers compatriotes auront donc l'occasion de tester ce nouveau système. Bien entendu vos élus seront très attentifs à vos retour d'expériences qu'elles soient positives et négatives. Nous en ferons bien entendu la synthèse et vos remarques seront bien sûr transmises à INFO-RETRAITE.

POUR TOUT CONTACT AVEC VOS ÉLUS CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER:

CLAUDE BAUCHET

Email: claudebauchet@outlook.com
Tel: 081 844 7747 (+66 81 844 7747)
WhatsApp et Signal disponibles

MARC LAVAL

E-mail: m.laval@sfereteam.com

Tel: 083 518 2171 (+66 83 518 2171)

WhatsApp disponible



